

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis CSRPN n°2022-01-06

Avis du CSRPN de Normandie

Liste Rouge des Orthoptères, Mantès et Phasmes de Normandie

Présentation du dossier

La Liste rouge de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN) constitue aujourd'hui un indicateur incontournable pour suivre l'état de la biodiversité dans le monde.

Elle est également déclinée au niveau national par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), en collaboration avec de nombreuses organisations, ainsi qu'au niveau régional grâce notamment à l'implication des structures naturalistes œuvrant au niveau local.

En Normandie, les premières Listes rouges ont été validées dès 2010 à l'échelle des anciennes régions Basse et Haute-Normandie. Concernant les orthoptères, les Listes rouges de Basse et de Haute-Normandie datent de 2011 et 2013.

En 2021, le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA) et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Normandie se sont vus confier l'élaboration conjointe de la première Liste rouge des Orthoptères, Mantès et Phasmes de Normandie. Ce travail s'appuie sur plus de 46 500 données, issues pour la plupart de l'atlas des Orthoptères de Normandie (Stallegger, 2019), dont 20 500 récoltées sur la période 2011-2020. Ces données ont été passées au crible de la méthodologie UICN (Guide méthodologique actualisé 2018).

69 taxons ont ainsi été étudiés : 67 orthoptères, 1 mante et 1 phasme. Parmi ceux-ci, 5 espèces entrent dans la catégorie « Non applicable » (NA). L'évaluation porte donc sur 64 espèces.

Sur les 62 espèces d'Orthoptères de Normandie, 3 sont présumées disparues (RE) dans la région, 2 sont en danger critique (CR), 6 en danger (EN) et 4 classées en vulnérable (VU). La part des espèces menacées (VU à CR) s'élève donc à 18,8 %, à laquelle il convient d'ajouter 10,9 % d'espèces quasi menacées (NT – 7 espèces).

34 espèces d'Orthoptères, ainsi que la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) et le Phasme de France (*Clonopsis gallica*) sont classées en préoccupation mineure (LC). A noter également que pour 6 espèces, le manque d'information (DD) n'a pas permis de déterminer un statut.

Secrétariat du CSRPN – DREAL Normandie

Cité administrative – 2 rue Saint-Sever - 76100 Rouen

tél : 02.76.00.07.24 – <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Conformément à la méthodologie nationale des Listes rouges régionales des espèces menacées, la Liste rouge des Orthoptères, Mantres et Phasmes de Normandie est soumise pour avis au CSRPN.

Avis du CSRPN de Normandie

Le CSRPN souligne la grande qualité du travail d'analyse et d'évaluation réalisé par le GRETIA et le CEN Normandie.

Il souligne également l'importance des démarches d'élaboration d'atlas régionaux qui permettent d'améliorer les connaissances indispensables notamment à l'établissement des Listes rouges régionales, comme le confirme le travail réalisé pour cette Liste rouge des Orthoptères, Mantres et Phasmes de Normandie qui a pu s'appuyer grandement sur le récent atlas régional publié en 2019.

Le CSRPN note qu'il est important de coupler cette Liste rouge normande à une liste de statut de rareté par département afin de disposer d'un outil d'analyse à échelle plus fine indispensable à une meilleure prise en compte des enjeux locaux de biodiversité.

Le CSRPN émet un avis très favorable sur cette Liste rouge des Orthoptères, Mantres et Phasmes de Normandie.

Conformément à l'article R411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Monsieur le Préfet de la région de Normandie et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter à connaissance des travaux du Conseil.

Le président du CSRPN



Thierry Lecomte

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

ANNEXE 1 – Liste rouge des Orthoptères, Mantres et Phasmes de Normandie

Espèce	Catégorie liste rouge Normandie
Decticus verrucivorus (Linnaeus, 1758)	RE
Stenobothrus nigromaculatus (Herrich-Schiffer, 1840)	RE
Psophus stridulus (Linnaeus, 1758)	RE
Bicolorana bicolor (Philippi, 1830)	CR*
Omocestus petraeus (Brisout de Barneville, 1856)	CR
Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	EN
Gomphocerippus armoricanus Defaut, 2015	EN
Omocestus haemorrhoidalis (Charpentier, 1825)	EN
Pseudomogoplistes vicentae septentrionalis Morere & Livory, 1999	EN
Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	EN
Stenobothrus stigmaticus (Rambur, 1838)	EN
Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)	VU
Ephippiger diurnus Dufour, 1841	VU
Gomphocerippus mollis (Charpentier, 1825)	VU
Omocestus viridulus (Linnaeus, 1758)	VU
Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940	NT
Gomphocerippus vagans (Eversmann, 1848)	NT
Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)	NT
Metrioptera brachyptera (Linnaeus, 1760)	NT
Metrioptera saussuriana (Frey-Gessner, 1872)	NT
Pseudochorthippus montanus (Charpentier, 1825)	NT
Tetrix tenuicornis (Sahlberg, 1891)	NT